



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

cité de l'architecture et du patrimoine

Question écrite n° 26811

Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à M. le ministre de la culture et de la communication de lui indiquer dans quels délais la cité de l'architecture et du patrimoine va ouvrir ses portes au palais de Chaillot.

Texte de la réponse

Le projet de cité de l'architecture et du patrimoine est en cours de réalisation. Tout d'abord, la loi n° 2003-517 du 18 juin 2003 relative à la rémunération au titre du droit de prêt en bibliothèque et renforçant la protection sociale des auteurs a créé la cité de l'architecture et du patrimoine sous la forme d'un établissement public industriel et commercial, placé sous la tutelle du ministère de la culture et de la communication. La cité de l'architecture et du patrimoine a son siège dans l'aile de Paris du palais de Chaillot. Les travaux d'aménagement ont commencé au début d'année 2003 par les travaux de curage et seront poursuivis par les travaux de gros oeuvre selon le calendrier prévisionnel ci-joint. L'achèvement des travaux, qui portent sur une superficie de 22 627 mètres carrés, est prévu dans le courant de l'année 2005, en vue d'une ouverture en fin d'année. Dès à présent, les services à partir desquels la cité de l'architecture et du patrimoine est créée, à savoir, le musée des monuments français, le centre des hautes études de Chaillot et l'Institut français d'architecture ont été regroupés au palais de la porte Dorée pendant les travaux de l'aile de Paris et y développeront leurs activités jusqu'à l'achèvement des travaux de l'aile de Paris. CITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE Calendrier des travaux dans l'aile de Paris du palais de Chaillot

Août 2002 :	Obtention du permis de construire.
Octobre 2002 :	Début du déménagement des collections.
Janvier- février 2003 :	Attribution de tous les marchés de travaux d'aménagement intérieur.
Avril 2003 :	Démarrage des travaux de curage.
Juillet 2003 :	Démarrage des travaux de gros oeuvre.
Novembre 2003 :	Démarrage du déplacement des peintures murales.
Décembre 2003 :	Lancement de la consultation pour les travaux d'aménagement de la galerie du second étage.

Janvier 2004 :	Achèvement du déménagement des collections.
Mars 2004 :	Fin du déménagement des peintures murales.
Mars 2004 :	Démarrage des travaux sur le clos et couvert.
Juillet 2005 :	Réception des travaux du bâtiment.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26811

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 20 octobre 2003, page 7936

Réponse publiée le : 8 décembre 2003, page 9414